

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, modifiée par le règlement (UE) n° 2020/878 - Espagne

1. L'IDENTIFICATION :

1.1. Identifiant du produit :

Nom du produit :	Cire de soja PB60 - Point de fusion élevé
Code :	CSPB60
Description générale :	Mélange de matériaux polymères

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Applications industrielles.

1.3. Coordonnées du fournisseur

SOJ CO. 133 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE (FRANCE)

1.4. Numéro d'urgence (centre antipoison paris)

01 40 05 48 48

2. L'IDENTIFICATION DES RISQUES :

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Définition du produit : Matériaux polymères mixtes.
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP / SGH] : Non classé. Classification selon la directive 67/548/CEE : Non classifié.
Classification selon la directive 1999/45/CE : Non classifié.

Éléments d'étiquetage :

2.2.

Sans objet.

2.3. Autres risques :

Critères pour PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Selon les données transmises le long de la chaîne d'approvisionnement et dont nous disposons, des substances qui constituent le mélange, nous avons signalé que ces substances ne répondent pas aux critères PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII.

Autres dangers qui n'entraînent pas de classification mais qui peuvent contribuer aux dangers globaux de la substance ou du mélange :

YEUX: A l'état solide, le produit ne présente aucun danger pour la santé, mais peut provoquer une irritation. A l'état fondu, peut provoquer de graves brûlures.

CONTACT AVEC LA PEAU : A l'état solide le produit ne présente pas de danger pour la santé, bien qu'il n'y ait pas d'information médicale disponible, dans certains cas (personnel sensible, intolérant, atopique...) il peut provoquer des effets indésirables comme l'irritation. A l'état fondu, il peut provoquer de graves brûlures.

INHALATION : L'inhalation de la substance à température ambiante est peu probable. A des températures élevées, elle peut produire des fumées ou des vapeurs qui peuvent provoquer des effets systémiques indésirables. Devenant irritant pour les voies respiratoires, il peut provoquer des vertiges et des difficultés respiratoires.

INGESTION : Faible toxicité orale.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS :

3.1. Substances & 3.2.- Mélanges : Produit formé par le mélange de matériaux polymères.

R. CE n° 1272/2008	Directive 67/548/CEE	Directive 1999/45/CE
Non classé	Non classé	Non classé

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS :

Aucune action ne doit être entreprise sans risque personnel ou sans formation adéquate. Pour tout événement énuméré ci-dessous ou non,

toujours rechercher immédiatement des soins ou une assistance médicale :

4.1. Description des mesures de premiers secours

YEUX :

Solide : s'il a pénétré dans les yeux, vous devez l'enlever en tant que corps étranger. Vérifiez d'abord que la personne blessée ne porte pas de lentilles de contact et, si c'est le cas, retirez-les. Rincez et lavez soigneusement, y compris sous les paupières en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures, avec beaucoup d'eau pendant au moins 5 minutes. Demander une assistance médicale car le produit peut provoquer une irritation.

Liquide : Si le produit chaud tombe sur les yeux, refroidir rapidement avec de l'eau froide la zone affectée pour dissiper la chaleur pendant au moins 5 minutes. Ne pas essayer d'enlever le produit une fois qu'il s'est solidifié sans assistance médicale.

CONTACT AVEC LA PEAU :

Solide : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Liquide : Si le produit chaud tombe sur la peau, refroidir rapidement avec de l'eau froide la zone affectée pour dissiper la chaleur pendant au moins 5 minutes. Demander une assistance médicale. Ne pas essayer de retirer le produit après qu'il se soit solidifié. Ne pas mettre de glace sur les brûlures. Retirer avec précaution les vêtements qui ne sont pas collés. N'essayez jamais d'enlever les vêtements qui sont collés à la peau brûlée, mais coupez autour.

INHALATION :

Transporter la victime dans une zone non contaminée ou à l'extérieur, la maintenir au repos dans une position confortable pour la respiration ; si la victime est inconsciente et respire, la placer en position de récupération, lui administrer de l'oxygène si nécessaire. Si la victime a des difficultés à respirer, est inconsciente et ne respire pas, s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle à la respiration et, si nécessaire, faire appel à des personnes correctement préparées pour pratiquer la respiration artificielle. Si nécessaire, procédez à un massage cardiaque. Demander une assistance médicale.

INGESTION :

Peu fréquent. L'absorption intestinale est très faible. Demander une assistance médicale. Rincer la bouche avec de l'eau. Retirer les prothèses dentaires si possible. Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si le produit a été avalé et que la personne exposée est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Arrêtez de donner de l'eau si la personne exposée se sent malade, car il peut être dangereux de la faire vomir. Ne faites pas vomir la personne exposée, sauf indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, garder la tête basse afin que les vomissements ne pénètrent pas dans les poumons. Consulter un médecin si les effets persistent ou s'il s'agit d'effets graves sur la santé. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et obtenir immédiatement des soins médicaux. Assurer une bonne circulation de l'air. Desserrer les vêtements serrés, comme le col, la cravate, la ceinture ou le ceinturon. Demander une assistance médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir les sections 2 et 11 du présent document.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires.

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Surveiller la respiration et le pouls. Prendre des mesures fonctionnelles en fonction des symptômes, traiter de manière symptomatique pour soulager tout effet. Contacter immédiatement un spécialiste en cas d'ingestion ou d'inhalation importante. Les personnes souffrant d'une maladie pulmonaire antérieure peuvent être plus sensibles aux effets de l'exposition. L'utilisation d'équipements à haute pression peut entraîner l'injection du produit.

Autres informations pour le médecin :

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Agir de manière fonctionnelle dès l'apparition des symptômes, traiter de manière symptomatique. Contacter immédiatement un spécialiste en cas d'ingestion ou d'inhalation d'une grande quantité. Les personnes souffrant d'une maladie pulmonaire antérieure peuvent être plus sensibles aux effets de l'exposition. Lors de l'utilisation d'équipements à haute pression, le produit peut être injecté.

Protection des secouristes (sauveteurs) :

Utiliser des équipements de protection individuelle. Aucune action ne doit être entreprise sans risque personnel ou sans formation appropriée.

5. LES MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Vous devez toujours suivre les directives énoncées dans les lois locales, régionales, nationales ou de l'Union européenne, qui sont en vigueur et applicables. Aucune action ne doit être entreprise sans risque personnel ou sans formation adéquate.

5.1. Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂), poudre extinctrice, mousse extinctrice (AFFF), brouillard d'eau et eau pulvérisée. Autres gaz inertes (sous réserve des dispositions indiquées). Sable ou terre.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jets d'eau directs.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Risques d'incendie et d'explosion : Incombustible.

Produits de combustion dangereux : La décomposition du produit entraîne la formation d'oxydes de carbone tels que le monoxyde de carbone (monoxyde de carbone) ou le dioxyde de carbone (dioxyde de carbone), d'oxydes d'azote, de noir de carbone, d'aldéhydes, de cétones, d'acides gras volatils, de produits de combustion incomplète, d'hydrocarbures inconnus et d'autres gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers :

Instructions et précautions Lutte contre l'incendie :

- Évacuer la zone : Isoler rapidement la scène en éloignant toutes les personnes des environs du lieu de l'incident.
 - Éviter le contact direct du produit avec les flammes et les températures élevées.
 - Retirer les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
 - Éviter les fuites / déversements à partir du site où le contrôle des incendies ou les flux / entrées de dilution, les égouts ou l'approvisionnement en eau potable.
 - Éviter l'inhalation de la substance ou des produits de combustion.
 - Se placer au vent et éviter les zones basses.
 - Ne pas disperser le produit répandu avec de l'eau à haute pression.
 - Empiler les matériaux déversés en vue d'un traitement ultérieur.
 - Utiliser des agents d'extinction adaptés aux feux environnants.
 - Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome (ARA).
 - Les pompiers doivent utiliser :
 - Équipement de protection approprié et appareil respiratoire autonome avec pièce faciale complète fonctionnant en mode de pression positive.
- Les vêtements pour pompiers (y compris les casques, les bottes de protection et les gants) conformes aux réglementations en vigueur offrent un niveau de protection de base en cas d'incidents chimiques.

- Autonomous Respirators (SCBA - acronyme en anglais) et équipement complet.
- Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu.
- Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.
- Si vous ne pouvez pas éteindre le feu, quittez la zone et laissez le feu s'éteindre de lui-même.
- Veiller à ce qu'il refroidisse longtemps pour éviter toute réinflammation.

Contre-indications : Le jet d'eau peut être appliqué directement pour disperser le produit. Ne pas utiliser de jets d'eau directs sur le produit en feu ; cela pourrait provoquer des éclaboussures et propager l'incendie.

Évitez d'utiliser simultanément de l'eau et de la mousse sur une même surface, car l'eau détruit la mousse.

Dangers particuliers : Le produit en fusion peut propager le feu. Il peut produire des effets irritants.

Équipement de protection : Gants et combinaison résistante à la chaleur. Appareil respiratoire autonome (ARI) et fumées denses.

Mesures spéciales : Pas de mesures spéciales.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL :

En cas de déversement ou de fuite accidentelle, suivre les directives établies dans les dispositions légales, locales, régionales, nationales ou de l'Union européenne, qui sont en vigueur et applicables. Le cas échéant, réaliser la notification aux autorités compétentes.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Précautions à prendre par le personnel, qu'il fasse partie (6.1.2.) ou non (6.1.1.) des services d'urgence :

- Isoler la zone exposée et évacuer la zone environnante.
- Tenir à l'écart le personnel non autorisé, non nécessaire ou non protégé.
- Placer les matériaux libérés dans des conteneurs appropriés en vue de leur élimination ultérieure.
- Éviter le contact direct avec le produit répandu, le produit à l'état fondu et l'inhalation de vapeur.
- Suivez les lignes directrices des sections : 5, 7, 8 et 13 du présent document.

6.2. Précautions environnementales

Éviter la dispersion du produit déversé, le contact avec le sol, le milieu aquatique, les canalisations et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a causé une pollution de l'environnement (égouts, cours d'eau, terre ou air).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Déversement sur le sol : Les déversements doivent être ramassés pour éviter de glisser ou de s'enfoncer. Le produit déversé présente un risque de glissade sur les surfaces dures. Sécher les petits déversements : à l'aide de pelles propres ou d'autres moyens, introduire dans des récipients appropriés, propres et secs. Couvrir légèrement les récipients et les déplacer en dehors de la zone de déversement.

Déversement d'eau : Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque.

Limiter immédiatement le déversement à l'aide de barrières flottantes.

Avertir les autres navires. Éliminer le produit en ramassant les déversements à la surface.

Les recommandations relatives au déversement dans l'eau et au déversement sur la terre sont basées sur le scénario le plus probable pour ce produit. En tout état de cause, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas du déversement sur l'eau), la direction et la vitesse des vagues peuvent influencer grandement la bonne action à développer. C'est pourquoi il convient de consulter des experts locaux.

Note : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter l'action à effectuer.

6.4. Référence à d'autres sections :

Suivez les lignes directrices des sections : 5, 7, 8 et 13 du présent document.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE :

Stocker, manipuler et utiliser conformément aux réglementations locales, régionales, autonomes, nationales ou de l'Union européenne, en vigueur et applicables.

Indépendamment de la nature spécifique du mélange de produits, des conditions telles que l'humidité, la lumière du soleil et la température influencent le comportement du produit pendant le stockage et la manipulation.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre.

- Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussière.
- Éviter les conditions qui génèrent de la chaleur lors de la manipulation.
- Les tâches d'entretien ménager de routine doivent être établies pour garantir que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces.

La poudre du produit peut accumuler des charges électrostatiques dues à la friction des opérations de transfert et de mélange, ce qui peut provoquer une étincelle électrique (source d'inflammation). Prévoir des précautions adéquates contre les sources d'inflammation, telles que la mise à la terre électrique et la mise à la masse, l'atmosphère inerte ou l'absence d'étincelles sur les outils.

- Éviter les températures élevées pendant des périodes prolongées.
- Éliminer toutes les sources d'inflammation (pas de fumée, d'étincelles ou de flammes dans la zone la plus proche).
- Empêchez les petits déversements et les fuites afin de prévenir le risque de glissade.
- Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'une source d'inflammation.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Le contact avec la peau doit être réduit au minimum, conformément aux pratiques d'hygiène générale.
- Éviter tout contact avec le produit chaud.
- Éviter l'inhalation du produit dans n'importe quel état, ainsi que les fumées qui peuvent générer...

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles.

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Évitez le contact direct avec les rayons du soleil ; protégez donc le matériel de la lumière directe du soleil.

Une attention particulière doit être portée pour éviter que des unités palettisées ou d'autres unités d'emballage ne soient mal arrimées. Évitez les conditions qui génèrent de la chaleur pendant le stockage. Et surtout, évitez les températures élevées pendant de longues périodes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) : Non disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE :

Effectuer les contrôles d'exposition et la protection individuelle conformément aux directives établies par les dispositions légales locales, régionales, autonomes, nationales ou de l'Union européenne qui sont en vigueur et applicables. En raison de la grande variété de matériaux existants sur le marché et des différentes formes d'application qui échappent à notre contrôle, nous nous souvenons de l'obligation de procéder à une identification correcte des dangers et à une évaluation des risques conformément à la réglementation sur la sécurité et la santé au travail en vigueur, pour chaque lieu de travail. Le niveau de protection et les types de contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielles.

8.1. Paramètres de contrôle : Aucune exigence spécifique ou particulière. La législation en matière de santé et de sécurité s'applique.

8.2. Contrôle de l'exposition : Aucune exigence spécifique ou particulière, conformément à la législation applicable en matière de santé et de sécurité. Produit non dangereux à l'état solide à température ambiante.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :

- PROTECTION DES YEUX : Lunettes de sécurité pour éviter le contact avec les éclaboussures, en particulier lorsque l'on travaille avec du produit en fusion.

-**PROTECTION RESPIRATOIRE** : Masque de protection respiratoire d'accord avec la réglementation en vigueur, en présence de vapeurs provenant du produit fondu, en cas d'exposition prolongée, de dispersion du produit, de projection, de micro projection, d'injection, de pulvérisation, Si nécessaire, utiliser un équipement de protection respiratoire (avec lunettes) agréé par la réglementation en vigueur. Utiliser un masque purificateur en cas de concentrations inconnues ou en cas de danger pour la vie/santé ; utiliser un masque à oxygène Air- line mask (masque respiratoire combiné) ou Air-breathing appaause (full facepiece).

-**PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS** :

Produit solide : Il est recommandé d'utiliser des gants, des vêtements de protection et des chaussures appropriées. Protection des mains : il n'est pas nécessaire de porter des gants pour la protection chimique lors de la manipulation de ce produit. Le contact avec la peau doit être réduit au minimum conformément aux pratiques générales d'hygiène. *Produit liquide* : Il n'est pas recommandé de manipuler le produit à l'état liquide et/ou chaud, en cas d'extrême nécessité effectuer la manipulation en utilisant des gants, des vêtements et des chaussures de protection thermique et de résistance chimique, approuvés par les réglementations en vigueur pour assurer ces opérations ou activités.

Recommandations :



Autres équipements de protection : Système de lavage des yeux et de douches sur le lieu de travail.

Précautions générales : Ventilation locale adéquate. Éviter tout contact avec la matière en fusion.

Pratiques hygiéniques au travail : Les bonnes pratiques professionnelles réduisent les expositions inutiles. Adoption de mesures d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le matériau et avant de manger, de boire et/ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements et les équipements de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Maintenir / conserver les bonnes pratiques. Utiliser des douches chaudes. Utiliser du savon et non d'autres solvants.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :

- | | |
|--|-----------------------|
| a) Apparence : | non disponible |
| b) Odeur : | non disponible |
| c) Seuil d'odeur : | Non disponible |
| d) pH: | Non disponible |
| e) Point de fusion / point de congélation: | Non disponible |
| f) Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: | Non disponible |
| g) Point d'éclair | :>200°C tasse ouverte |
| h) Taux d'évaporation: | Non disponible |
| i) Inflammabilité (solide, gaz): | Non disponible |
| j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité : | Non disponible |
| k) Pression de vapeur : | non disponible |
| l) Densité de vapeur : | Non disponible |
| m) Densité relative: Solubilité(s): | Non disponible |
| n) coefficient de partage : | Non disponible |
| o) n-octanol/eau:N | Non disponible |
| p) Température d'auto-inflammation : | Non disponible |
| q) Température de décomposition : | non disponible |
| r) Viscosité : | non disponible |
| s) Propriétés explosives: | Non disponible |

t) Propriétés oxydantes: Non disponible

9.2. Autres informations : Pas d'informations supplémentaires

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

10.1.Réactivité : Aucune donnée disponible.

10.2.Stabilité chimique : Matériau solide et stable à température ambiante.

10.3.Possibilité de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4.Conditions à éviter : Pas de données spécifiques.

10.5.Matières incompatibles : Matières oxydantes et solvants chlorés.

10.6.Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

11.1.Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 :

- a) Toxicité aiguë : Non disponible
- b) Irritation : Non disponible
- c) Corrosivité : Non disponible
- d) Sensibilisation : Non disponible
- e) Toxicité à doses répétées : Non disponible
- f) Cancérogénicité : Non disponible
- g) Mutagénicité : Non disponible
- h) Toxicité pour la reproduction : Non disponible

Informations sur les voies d'exposition probables :

Non disponible Effets aigus potentiels sur la santé :

Contact avec les yeux : Provoque une irritation sévère des yeux.

Inhalation : Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques

connus. Contact avec la peau : Effets significatifs ou dangers

critiques non connus. Ingestion : Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Contact avec les yeux : douleur ou irritation, larmolement et rougeur.

Inhalation : Pas de données spécifiques.

Contact avec la peau : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Ingestion : Pas de données spécifiques.

Effets différés et immédiats, ainsi que les effets chroniques de l'exposition :

Effets	Court terme	Long terme
Immédiate :	Non	Non
Retardée :	disponible.	disponible.
Risque d'effets chroniques sur la santé :	Non	Non
	disponible.	disponible.
	Non	Non
	disponible.	disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers : Aucune donnée disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES :

- 12.1. Toxicité : Non disponible.
- 12.2. Persistance et dégradabilité : Non disponible.
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation : Non disponible.
- 12.4. Mobilité dans le sol : Non disponible.
- 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB
PBT : Non P : Non disponible . B : Non disponible. T : Non. vPvB : Non disponible. vP : Non disponible. vB : Non disponible.
- 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne : Non disponible.
- 12.7. Autres effets néfastes : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

L'élimination des déchets doit être effectuée conformément aux dispositions légales locales, régionales, autonomes, nationales ou de l'Union européenne en vigueur et applicables.

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets : Réutiliser ou recycler les matériaux dans la mesure du possible.
Les déchets doivent être éliminés conformément aux dispositions légales en vigueur.

14. L'INFORMATION SUR LES TRANSPORTS :

Précautions particulières : Stable à température ambiante pendant le transport. Pour éviter les déversements, transporter dans des conteneurs sûrs et correctement fermés.

Produit non classé comme dangereux selon les critères de la réglementation du transport.

EXIGENCES	ADR/RID	ADN/ADNR	IMDG	IATA/DGR
14.1. Numéro ONU.	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
14.2. ONU proprement dite nom d'expédition.	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
14.3. Transport classe(s) de danger.	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
14.4. Emballage groupe.	- Non.	- Non.	- Non.	- Non.
14.5. Risques pour l'environnement.				
14.6. Spécial précautions pour l'utilisateur.	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange :

- Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant l'Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 ainsi que la directive 76/769/CEE et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE du Conseil. Et ses modifications ultérieures. Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006. Et ses modifications ultérieures. La norme sur la communication des dangers (HCS) (29 CFR 1910.1200(g))

15.2.Évaluation de la sécurité chimique : Non disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Avant de faire quoi que ce soit, il faut toujours respecter et suivre les directives établies dans les réglementations légales locales, régionales, autonomes, nationales ou de l'Union européenne, qui sont en vigueur et applicables. Servez ce document pour remplacer toute information sur les fiches de données de sécurité communiquées précédemment, en omettant la validité du contenu. Ce numéro ou ces versions remplacent tous les numéros précédents. Aucune action ne doit être entreprise sans risque personnel ou sans formation adéquate. Les informations contenues dans le présent document : → C'est conforme / correct selon les données dont nous avons connaissance et que nous croyons correctes. → C'est le plus correct que nous ayons au moment de la transmission. → Elle a été réalisée sur la base des informations fournies par nos fournisseurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement. → Elle n'est valable que pour le matériau spécifié. Elle peut ne pas être valable pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un processus quelconque, sauf indication contraire dans le texte. Toutefois, ni le fournisseur ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La décision finale concernant l'adéquation de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit des seuls dangers existants. Cette communication est destinée à fournir des informations sur la santé / la sécurité / l'environnement aux utilisateurs de ce mélange, les données détaillées fournies ici ne garantissent pas les propriétés ou les spécifications du matériau. Il incombe au destinataire des informations de les évaluer et de les transmettre aux points d'utilisation du produit et/ou aux niveaux suivants de la chaîne d'approvisionnement.